

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 septembre 2009****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE**Membres excusés** : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MILLOT) - M. DUPIRE (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme BERNARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. AYACHE (pouvoir Mme MILLE) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)**Membres absents** :**OBJET
DE LA DELIBERATION****Site Victor Dumay - Diagnostic énergétique et bilan carbone - Demandes de subventions**

M. MASSON, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville a pour ambition de devenir exemplaire en matière d'écologie urbaine et a d'ores et déjà lancé un certain nombre d'actions pour y parvenir.

Afin d'organiser et de développer les interventions qu'elle peut mener ou qui peuvent l'être sur son territoire, elle va ainsi mettre en place, en 2010, un Plan Climat Energie Territorial.

Dans ce cadre, et par anticipation, il est proposé qu'elle engage une étude détaillée sur un site pilote représentatif des bâtiments administratifs de la Ville, d'un montant estimé à 40 000 € TTC.

L'objectif de cette étude est de définir un plan d'action global sur le bâti, les installations techniques, les usages et les comportements. Cette expérimentation doit permettre à la Ville de construire sa méthodologie d'intervention pour l'ensemble de son patrimoine.

L'étude porterait sur le site Victor Dumay et concernerait notamment les prestations suivantes :

- un diagnostic énergétique avec instrumentation de tous les fluides,
- une simulation thermique dynamique de l'ensemble du bâtiment,
- un bilan carbone,
- une méthodologie de mobilisation des personnels du site dans la définition et la mise en œuvre du plan d'action retenu.

Des subventions pouvant atteindre 70% sont susceptibles d'être accordées pour le financement, notamment auprès de la Région Bourgogne et/ou de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), au titre du Programme Energie Climat Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, qu'il convient de solliciter.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, de l'écologie urbaine, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- décider la réalisation d'un diagnostic énergétique et d'un bilan carbone du site Victor Dumay, dans les conditions proposées ;

2- solliciter l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour le financement de cette opération, au taux maximum , notamment auprès de la Région Bourgogne et-ou de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), au titre du Programme Energie Climat Bourgogne et du Département de la Côte d'Or ;

3- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

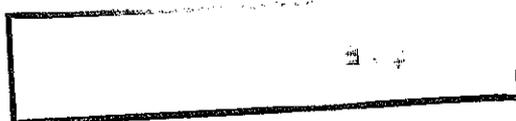
Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 2 OCT. 2009



PUBLIÉ LE 21/10/09